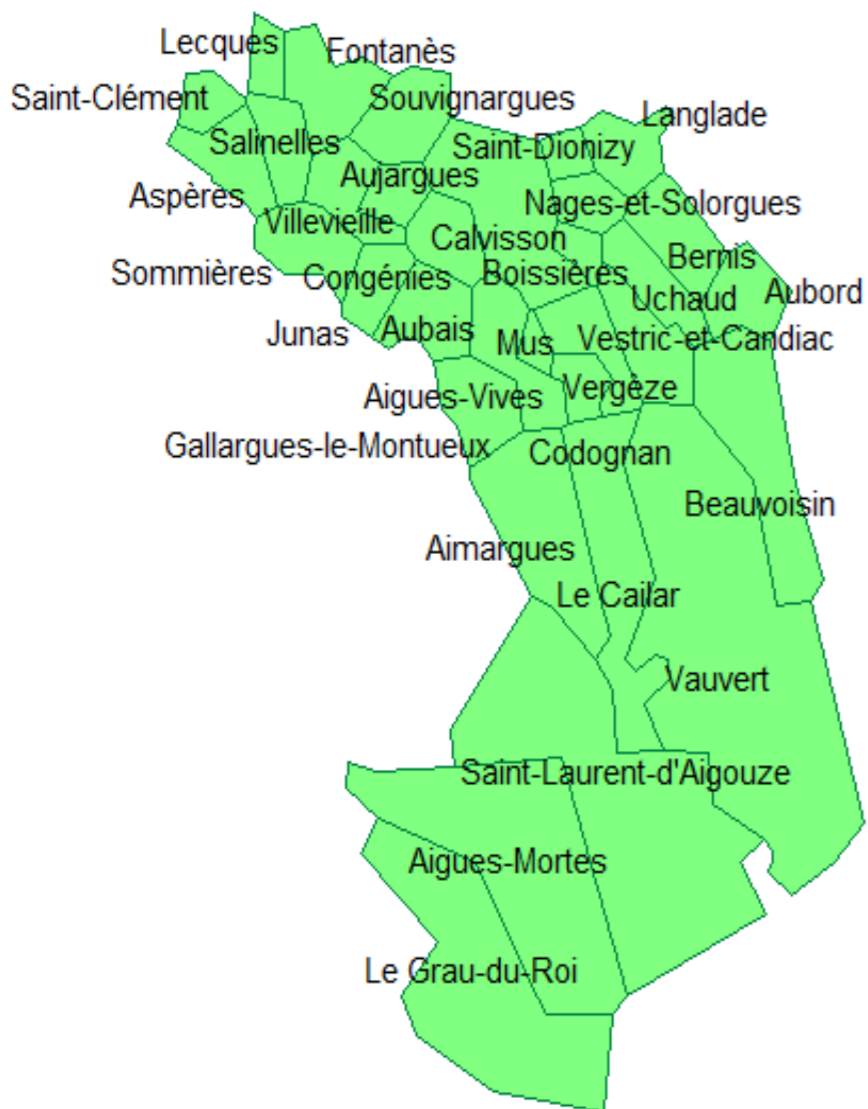


## Secteur d'intervention



Les cantons de :

- Sommières
- Rhône-Vidourle
- Vauvert
- Aigues-Mortes

Version 9

Date d'application : 09/10/2020

## Partenariats

L'ESA travaille en lien avec :

- Les médecins prescripteurs (spécialistes, libéraux ...).
- le CHU de Nîmes (centres de consultations mémoire ...)
- Les professionnels paramédicaux.
- L'association France Gard Alzheimer.
- Les associations d'aide à domicile.
- Les UTASI, MAIA et CCAS.

### CONTACT

Virginie LEMOINE, Infirmière Coordinatrice,  
Maddie SCARPARI, Ergothérapeute,  
Sonia DAOUDI, Ergothérapeute,  
remplacée par  
Virginie RUTYNA, Psychomotricienne

### ESA - ADMR

1 place de la Mairie. BP 10  
30310 Vergèze

**Tel : 06.81.61.65.69**

Prendre rendez-vous du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h.

**Mail : [esa@fede30.admr.org](mailto:esa@fede30.admr.org)**



pour tous, toute la vie, partout

# E.S.A

## Equipe Spécialisée Alzheimer

### Destinée aux troubles cognitifs

- Alzheimer
- Maladies apparentées (Démence vasculaire, Corps de Lewy ...)
- Tous les troubles ayant des répercussions sur la vie quotidienne.

Le SSIAD RHONY ADMR est la structure porteuse du projet, sous la directive de l'ARS.



## Pourquoi ?

- ❖ Le service E.S.A permet un accompagnement et une réhabilitation aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, maladies apparentées ou présentant des troubles cognitifs.

### Objectifs de l'intervention de l'ESA

- **Une action auprès de la personne**
  - Maintien et stimulation des capacités restantes
  - Amélioration du potentiel cognitif, moteur et sensoriel.
  - Maintien et/ou amélioration de l'autonomie et de l'indépendance dans les activités de la vie quotidienne.
  - Amélioration de la qualité de vie à domicile.
  - Apprentissage de stratégies de compensation.
  - Education thérapeutique.
- **Une action auprès des aidants**
  - Education thérapeutique.
  - Conseils sur l'aménagement du domicile.
  - Développement des capacités d'accompagnement dans la prise en charge du patient.

## Pour qui ?

- ❖ Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, d'une maladie apparentée (Démence vasculaire, Corps de Lewy ...) ou tout trouble de la mémoire ayant des répercussions dans la vie quotidienne.

### Intitulé de la prescription médicale

**« Faire pratiquer 15 séances de réhabilitation pour maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée par équipe spécialisée Alzheimer à domicile ».**

L'ESA est financée à 100% par un budget global annuel accordé par l'ARS ne nécessitant pas de participation financière pour le patient.

### Composition de l'équipe

- Une Infirmière Coordinatrice
- Une Ergothérapeute et/ou Psychomotricienne
- Des Assistantes de Soins en Gériatrie .

Les séances sont réalisés sur une période d'environ 3 mois, renouvelable tous les ans. L'ASG se rend à domicile une fois par semaine.

## Comment ?

### Le plan d'accompagnement

- ❑ **Rencontre à domicile** par l'infirmière coordinatrice et l'ergothérapeute : échange et recueil d'informations.
- ❑ **Evaluation** des capacités et des besoins de la personne.
- ❑ **Etablissement du plan de soins.**
- ❑ **Mise en place des séances de réhabilitation à domicile** avec les Assistantes de Soins en Gériatrie et/ou l'ergothérapeute : activités suscitant du plaisir et de l'intérêt choisies par la personne (activités thérapeutiques de la vie quotidienne et de loisirs) pour permettre une stimulation des capacités cognitives, motrices et comportementales).
- ❑ **Evaluation de fin de prise en charge.**
- ❑ **Compte-rendu des résultats** au médecin prescripteur.
- ❑ **Mise en place d'un relai.**